



PAGE 2
Nouvelles règles pour le stationnement



PAGE 3
Le Gala des danses du CICA



PAGE 4
Rayan, judoka efficace et modeste !

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr

Villetaneuse

INFORMATIONS / n° 50

11 avril 2017
Nouvelle formule

Suivez-nous sur Facebook [facebook/mairie.villetaneuse](https://www.facebook.com/mairie.villetaneuse) et sur Twitter [@villetaneuse](https://twitter.com/villetaneuse)

L'été est l'occasion de travailler pour de nombreux jeunes et étudiants. C'est le moment de lancer vos recherches. Pour vous accompagner, la ville organise un forum des jobs d'été et de l'alternance le mercredi 26 avril à l'Hôtel de ville de 13h30 à 17h30.

Voir en page 3.



© Erwann Quéfé



Avec la fin de la trêve hivernale, nombreuses sont les familles qui vont se retrouver à la rue ; une situation indigne qui porte fortement atteinte aux droits humains et aux conventions internationales dont notre pays est signataire. Nous n'avons de cesse, depuis plusieurs années, de dénoncer le sort fait à ces milliers de familles, obligées de quitter leur domicile, bien souvent avec le concours de la force publique, sans qu'aucune solution de logement ne leur soit proposée. Selon la Fondation Abbé-Pierre, les expulsions locatives ont connu une hausse de 24 % en un an. Une augmentation inquiétante qui touche de plus en plus de familles rattrapées par les difficultés de la vie et obligées de parer au plus urgent. Expulsées, ces familles viennent grossir le rang des demandeurs de logement que les villes ont du mal à résorber. Rien qu'à Villetaneuse, sur 716 demandes enregistrées en 2016, la ville n'a pu reloger que 34 familles. Sur 33 familles villetaneusiennes reconnues prioritaires DALO, seules 8 ont été relogées par le biais de ce dispositif. C'est cette situation insupportable que nous avons tenue à dénoncer le 30 mars dernier lors du dépôt collectif des arrêtés anti-mise à la rue que j'ai pris avec 10 autres de mes collègues. Telle est la bataille que nous menons, celle pour le respect de la dignité humaine

Le 4 avril 2017.

Carinne Juste, Maire,
1^{ère} vice-Présidente de Plaine Commune

Les actualités...

COMPOSITION MUSICALE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR AVEC LE RAPPEUR E.ONE
Du 10 au 13 avril, de 13h30 à 15h au CICA



© Première Ligne

Après son premier passage à Villetaneuse en juin 2016, le rappeur et producteur E.One revient avec son ordinateur, ses pistes audios et son micro pour vous initier à l'écriture de textes et à la composition musicale assistée par ordinateur.
Jeunes de 11 à 15 ans
Stage gratuit - Places limitées.
Sur réservation auprès du service culturel : 01 49 40 76 04

COURSE AUX JEUX DANS VILLETANEUSE !
Mercredi 12 avril 2017 de 13h à 18h dans toute la ville

Vous aimez les chasses aux trésors ? Alors munissez-vous de votre meilleure paire de chaussures ! Pour les vacances de printemps, la Ville vous prépare une journée pour jouer dans tout Villetaneuse : à la maison de quartier, à l'Université,



à la médiathèque, au centre socioculturel. Etes-vous prêts pour l'aventure ? A chaque étape vous êtes accueillis avec des jeux différents : une enquête attend des détectives, des jeux d'Arcade... Rendez-vous de surprises en surprises ! Et à partir de 17h, on fait la fête au centre Clara-Zetkin.
Toutes les infos auprès du centre socioculturel Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10

À LA RECHERCHE DES TALENTS VILLETANEUSIENS
Le mercredi 19 avril de 15h à 17h et le mardi 2 mai de 17h30 à 19h30

Vous avez du talent ? Vous souhaitez nous faire partager vos savoir-faire ? Vous chantez, vous dansez ? Vous êtes créatifs ? Le festival Transit est fait pour vous ! Le centre socioculturel Clara Zetkin vous attend, venez



exposer votre talent lors de deux mini-castings les 19 avril et 2 mai prochains.
Infos au centre Clara-Zetkin au 01 49 98 91 10.

« L'AMOUR EN QUESTION » AVEC CINÉ NOMADE EN 4 FILMS COURTS
Samedi 22 avril 2017 à 18h au centre socioculturel Clara-Zetkin



« L'amour en question » Une séance « hors les murs » du Festival Vu d'ici (Pantin) avec la projection de 4 films courts qui questionnent et racontent les différentes formes de liens amoureux tissés par la jeunesse actuelle. Comment aime-t-on aujourd'hui ? Quelle place laissée à l'amour inconditionnel ? Discussion après les projections avec des membres de l'équipe du film « Crime 66 » (Les Engraineurs), un membre de l'équipe du film « Règlement de

Toute l'actu sur le site de la ville



conte », et un protagoniste du film « Vers la tendresse ». **Infos auprès de l'association Autre Champ au 06 50 99 77 27**

SORTIE CULTURELLE À LA « SOIRÉE MIX JONGLAGES »
Samedi 22 avril 2017 à 19h au théâtre Louis-Aragon de Tremblay-en-France.



Une soirée inédite dans le cadre du Festival Rencontre des Jonglages où les histoires de corps, d'outils, d'accessoires, de balles et de chaussons de pointe dialoguent avec l'idée d'architecture ! Au programme, deux spectacles :
• « Bruissements de pelles » de Satchue Noro et Dimitri Hatton
• « 4X4 Ephemeral architectures » de Gandini Juggling, en collaboration avec le Ballet Royal de Londres. **Départ en car depuis le parking d'Aldi à 16h30. À partir de 8 ans. Plein Tarif : 3 euros. Tarif Réduit : 1,50 euros. Sur réservation auprès du service culturel au 01 49 40 76 04**

Stationnement : BIENTÔT LES RÈGLES CHANGENT

La salle des manifestations de l'hôtel de ville était comble ce mercredi 22 mars. Près d'une centaine de Villetaneusiens avait envie d'en savoir plus et de poser des questions sur les nouvelles règles de stationnement prévues en centre-ville à partir de septembre 2017.



Périmètre de la zone concernée par la nouvelle réglementation en «zone bleue» autour de la gare de Villetaneuse.

Avec l'arrivée de la gare du T11 express, l'Etat contraint les villes à réglementer le stationnement dans un périmètre de 500 mètres autour de la gare. En effet, depuis plusieurs années la SNCF ne construit plus de parking autour des nouvelles gares. Les rues alentours des gares peuvent vite être prises d'assaut par les voyageurs. Aussi, le stationnement dans les rues va-t-il être organisé. « Si on n'organise pas le stationnement, on va être vite débordé », a souligné Eugène Sourdier,

adjoint au maire en charge de la tranquillité publique. Une étude a été menée et démontre qu'à Villetaneuse, il y a actuellement davantage de véhicules stationnés que de places disponibles. Le taux de congestion est de 127%.

Les bailleurs doivent réouvrir les parkings et les sécuriser

Une « zone bleue », gratuite et limitée à 1h30 sera créée 500m autour de la gare. Le contrôle s'effectuera au moyen d'un disque de stationnement. La réglementation s'appliquera du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les habitants de

ces rues pourront se garer en apposant dans leurs véhicules un macaron qu'ils devront acheter au prix de 50 euros par an (120 euros pour le deuxième macaron). « Une des clés de la réussite, c'est la réouverture et la sécurisation des parkings des bailleurs à des prix attractifs. Il y a près de 500 places de parking disponibles », a précisé Carinne Juste, le Maire. « La mobilisation des locataires auprès des bailleurs est primordiale », a ajouté Eugène Sourdier.

Pour assurer le bon fonctionnement de ces nouvelles règles, la Ville va recruter 5 agents de surveillance de la

voie publique (ASVP). Ils auront pour mission la verbalisation des véhicules en infraction.

Si tout le monde comprend la problématique, il n'est pas facile de changer les habitudes et les comportements, surtout quand cela touche au pouvoir d'achat. Pour autant, il est primordial de changer nos habitudes de consommation et de déplacements si nous voulons sauvegarder notre planète. Multiplier les transports en commun et privilégier les modes de déplacement doux sont, entre autres, des solutions pour l'avenir de nos villes. ●

DANS LA VILLE, EN BREF...

Mobilisation contre les expulsions



© Erwann Quéré

A la veille de la fin de la trêve hivernale, et alors que les expulsions ont connu un nouveau pic l'an dernier (+ 24% selon la fondation Abbé Pierre), 11 villes s'engagent contre les mises à la rue. Les villes de Villetaneuse, Stains, La Courneuve, Saint-Denis, Aubervilliers, Bondy, Gennevilliers, Bagneux, Bonneuil-sur-Marne, Vitry-sur-Seine et Villeneuve-Saint-Georges ont souhaité s'associer pour dénoncer auprès de la Préfecture les expulsions locatives sans solution de relogement. Thierry Duverny, premier adjoint au maire, en charge du logement était mobilisé pour représenter Villetaneuse.

Elections présidentielles: vote par procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre aux urnes les 23 avril et 7 mai 2017, vous avez la possibilité de désigner une autre personne pour voter à votre place. Attention, cette démarche demande des délais, il vaut mieux s'y prendre à l'avance. Sur votre lieu de résidence ou sur votre lieu de travail, rendez-vous au Tribunal d'Instance (devant le juge ou le greffier en chef), au commissariat ou à la gendarmerie. Si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, un Officier de Police Judiciaire peut venir établir la procuration à votre domicile, dans un hôpital, une maison de retraite ou une clinique. Il faut adresser votre demande au Commissariat de Police et joindre un certificat médical.

Munissez-vous des documents suivants :

- votre pièce d'identité en cours de validité.
- L'identité complète de la personne qui reçoit la procuration (le prénom, le nom et le nom d'épouse s'il y a lieu, la date et le lieu de naissance, l'adresse à Villetaneuse)

Qui peut voter à votre place ?

La personne que vous autorisez à voter pour vous, doit être inscrite sur les listes électorales de Villetaneuse, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote que le vôtre. Attention, cette personne ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France.

Comment se passe le vote ?

Une fois que votre procuration est établie, elle est ensuite adressée au maire de Villetaneuse, qui la fait déposer dans le bureau de vote concerné. Vous devez prévenir la personne qui est chargée de voter pour vous et elle doit se présenter le jour du vote avec sa propre carte d'identité. Il est inutile de lui confier votre carte d'électeur. Retrouvez les résultats du scrutin sur www.mairie-villetaneuse.fr

Balade urbaine : les lieux de citoyenneté à Villetaneuse

A la découverte des lieux de citoyenneté de Villetaneuse avec, pour étapes, le centre socio-culturel Clara-Zetkin, la ferme pédagogique de la Butte Pinson, la maison des projets de rénovation urbaine... Cette balade vous mènera à la rencontre des habitantes et habitants qui font vivre ces espaces et de celles et ceux qui les animent.

Rendez vous samedi 22 avril à 14h30.
Départ : Villetaneuse Université (Arrêt T8).
www.plainecommune.fr

Venez découvrir la nouvelle aire multisports

Dans le parc du centre de loisirs Robinson, une aire multisports a été aménagée par Plaine Commune. Elle s'adresse aux petits comme aux ados. L'entrée se fait par l'impasse Antoine Vénard. Elle est accessible à tous en dehors des heures de fonctionnement du centre de loisirs. L'inauguration aura lieu le mercredi 26 avril à partir de 17 heures.

Reprise du groupe de marche

Vous aimez marcher et découvrir des lieux naturels en compagnie d'autres marcheurs ? Le groupe marche organisé par le Pôle Séniors redémarre. Les inscriptions se feront au pôle séniors (5, rue du 19 mars 1962 Tél. : 01 49 46 10 90) Prochaines sorties prévues : vendredi 21 avril, jeudi 18 mai et vendredi 23 juin. Départs à 13h30. ●

EXPRESSION des groupes politiques du Conseil municipal

prévention médicale. Cela nécessite plus de moyens pour la santé et de revoir en urgence le «numéris clausus» qui bloque, à un niveau très faible vu nos besoins, le nombre de médecins formés.

Pour notre part, nous continuerons à lutter pour l'accès de tous au droit à la santé et aux soins.

«RASSEMBLEMENT POUR UNE ALTERNATIVE À VILLETANEUSE»

(PRG, Génération Écologie, Société Civile)

Le budget 2017

Lors du conseil municipal du 30 mars dernier, notre groupe s'est abstenu sur le budget proposé par la majorité municipale de Mme le Maire à la limite du délai légal fixé. Nous nous sommes abstenus considérant que la question de

la jeunesse n'avait pas été suffisamment prise en compte dans ce budget, considérant que les Villetaneusiens loin d'être satisfaits, sont toujours en quête de meilleures conditions de vie, considérant qu'il n'a pas été répondu aux attentes des Villetaneusiens dans ce budget...

Certes, nous ne sommes pas parmi les villes les mieux nanties, mais nous restons persuadés qu'il est possible d'offrir à nos concitoyens une ville où on a envie d'y vivre et d'y rester.

Dieunor EXCELLENT
Président du groupe RAV
06.69.29.58.09

«RENDONS LE POUVOIR AUX CITOYENS»

Un problème majeur de sécurité se pose au niveau de la rue de

l'Université, des automobilistes inconscients utilisent le chemin qui se situe entre les voies du tramway et l'université. Un espace d'environ 800 mètres de long, interdit aux voitures, est prévu pour la circulation des piétons et des vélos, les enfants l'utilisent en pensant être sur un espace sécurisé alors que des véhicules y accèdent et roulent à vive allure. Nous alertons sur ce point pour que des mesures soient prises pour fermer l'accès à tout véhicule sur cette voie. Nous appelons à la responsabilité de chacun pour éviter ce genre de pratique qui peuvent mener à des accidents dramatiques dans des zones très fréquentées par les enfants et les piétons.

Slimane Benhammou
Pdt Groupe RPC ●



«ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS»

L'hommage à Boulaye Kanouté

Samedi 1^{er} avril dernier, les jeunes du quartier Saint-Leu se sont rassemblés pour honorer la mémoire de leur ami Boulaye Kanouté. Ce devoir de mémoire qu'ils ont, ainsi, décidé est un acte que nous saluons et qui mérite d'être noté pour sa valeur symbolique. L'histoire, c'est d'abord les humains et c'est très bien que ces jeunes aient manifesté leur attachement au souvenir de leur camarade fauché par un accident cardiaque. Ce fait pose le problème de la protection sanitaire et du renforcement de la

Du Forum À L'EMPLOI

L'été est l'occasion de travailler pour de nombreux jeunes et étudiants. Pour vous accompagner, la ville organise un forum des jobs d'été et de l'alternance le mercredi 26 avril à l'Hôtel de ville, de 13h30 à 17h30.

Baby-sitting, accueil dans un camping, réponse aux clients pour une compagnie d'assistance, vente de glaces sur les plages, chargé des inscriptions des étudiants à la fac, barman, animateur... Pour trouver un job d'été, il faut se lancer dès maintenant ! Pour cela, il faut préparer votre CV et votre lettre de motivation, parlez de votre recherche de job autour de vous, identifier le type de job que vous souhaitez...

Où trouver des offres ?

Avant tout, appliquez-vous pour écrire votre CV et votre lettre de motivation. Même pour un job d'été, ils sont importants ! Pour trouver des offres de jobs, vous pouvez utiliser le réseau Information Jeunesse, visiter le site de Pôle emploi et les sites des fédérations professionnelles (l'hôtellerie-restauration, par exemple). Vous pouvez aussi aller au Point Information Jeunesse (PIJ). Les jobs d'été sont nombreux. Commencez à les débusquer grâce au Forum des Jobs d'été et de l'alternance le 26 avril prochain !

Identifiez vos compétences pour trouver un job d'été

Préférez-vous un job qui vous permette de rencontrer du monde ? De parler des langues étrangères ? D'être en contact avec des adultes ou des enfants ? À l'extérieur ou en intérieur ? Commencez par définir vos envies, vos compétences et vos contraintes. Même si vous allez travailler un mois ou deux uniquement pour gagner de l'argent, l'objectif est aussi que le job vous plaise.

Listez bien vos atouts : ils vous permettront de cibler les jobs qui vous conviendront. Par exemple, un job d'assistance téléphonique pour une compagnie d'assurances exige une excellente maîtrise de l'anglais. Connaître vos points forts vous facilitera aussi la rédaction de votre CV et vous aidera à faire aboutir vos entretiens de recrutement.

- Langues étrangères
- Qualifications : diplômes, Bafa, secourisme...
- Compétences informatiques
- Expériences professionnelles, stages, bénévolat...
- Qualités relationnelles : aptitudes à la vente, aisance au téléphone...
- Permis de conduire ou moyen de locomotion.

Identifiez vos contraintes

Disponible un mois, deux mois, jamais le week-end... Pour trouver un job intéressant, annoncez clairement à votre employeur potentiel vos contraintes.

- Indisponibilités certains jours ou à certaines heures
- Difficultés de déplacement
- Contre-indications médicales (allergies, problèmes de dos...)

Une bonne manière de ne pas perdre de temps sur la piste d'un job qui au bout du compte ne collerait pas... Si vous trouvez un job loin de chez vous, posez-vous des questions spécifiques liées notamment au transport et à l'hébergement.

N'hésitez pas à demander à votre famille, aux amis de vos parents, aux voisins, etc., s'ils ont des pistes pour votre job d'été. Utilisez votre réseau relationnel peut s'avérer plus efficace et rapide que l'envoi de candidatures au hasard. ●



Edition 2016 du Forum des jobs d'été et de l'alternance à l'Hôtel de ville. (© Erwann Quéré)

UNE APRÈS-MIDI RICHE EN RESSOURCES POUR TROUVER UN JOB POUR L'ÉTÉ !

PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI

- Pôle Emploi d'Épinay-sur-Seine
- La MEF - Maison de l'Emploi et de la Formation de Plaine Commune
- SFMAD d'Épinay-sur-Seine
- La MIJ (Mission Intercommunale d'Insertion Jeunes. Antenne de Villetaneuse)

ALTERNANCE / APPRENTISSAGE / FORMATION

- La MIJ d'Épinay-sur-Seine
- SGA / CMA 93 Chambres des métiers et de l'artisanat
- SNCF - RRH Technicentre de Paris Nord
- IMC - GROUPE RANDSTAD
- RATP

INFORMATION GENERALISTE

- Point Information Jeunesse de Villetaneuse

- Le centre socioculturel Clara-Zetkin de Villetaneuse
- Solidarité Jeunesse VIR'VOLT
- France BENEVOLAT

PARTENAIRES ASSOCIES

- Lycée Louise Michel
- Le Marché du Travail
- Mairie de Paris
- Objectif Terrain
- Université Paris 13

Parmi les entreprises présentes

- Mc Donald d'Épinay
- Mairie de Villetaneuse (emplois saisonniers)
- LMDE
- Randstad



FOCUS

Du hip hop, du modern' jazz et du classique en gala

C'est toujours un moment intense que de se produire sur scène ! Les élèves du cursus de danse classique, hip-hop et modern' jazz du CICA nous ont encore donné un magnifique spectacle devant les gradins remplis de la salle Jesse Owens.

Photos : Julien Jaulin/Studio Hans Lucas



Rayan, UN JUDOKA plein d'espoir

Il a 15 ans et une ceinture noire à la taille pour tenir son kimono. Lui, c'est Rayan Aït Mammar, fidèle licencié du club de judo de Villetaneuse depuis l'âge de 6 ans. Ce jeune villetaneusien a décroché sa ceinture noire le 26 février dernier et il en est fier. Il y a de quoi.

Élève en seconde au lycée général Jacques-Feyder, Rayan envisage pour l'année prochaine un passage en 1^{ère} ES, confiant qu'il « n'aime pas beaucoup les sciences ». Une façon aussi pour celui qui n'a pas encore de vocation professionnelle de laisser toutes les portes ouvertes. Un brin timide mais pour autant très déterminé le jeune homme ne se laisse pas tourner la tête par cette ceinture noire acquise récemment. Modeste, il explique « l'an dernier j'étais ceinture marron à 14 ans et on m'a proposé de passer les katas ». Il a fallu du travail en quantité non négligeable, à raison de deux heures par semaine pendant cinq mois. Le jeune homme a appris et répété les figures techniques à présenter pour passer les katas. Pour obtenir sa ceinture noire, il a également passé une épreuve d'arbitrage ainsi que les shiã (compétition). Des efforts, il en a fait, et ses parents aussi. « Tous les week-end mon père m'a accompagné, il s'est levé tôt et a fait beaucoup de kilomètres » dit-il, reconnaissant. Fils de Fadila, assistante maternelle et de Boudjema, ouvrier, Rayan évoque aussi ses quatre frères et sœurs, leur soutien et aussi leurs pratiques sportives respectives. Le



Rayan dans le dojo du gymnase Paul-Langevin pose devant la relève du club de judo de Villetaneuse avec sa ceinture noire gravée à son nom, son sabre katana et son kimono de compétition offerts par le club de judo de Villetaneuse (© Erwann Quéré).

sport, une longue histoire chez les Aït Mammar. Le soutien, il l'a aussi trouvé chez son entraîneur et chez Sylviane Trucios, la présidente du club. Le jeune homme avoue ne pas avoir été toujours facile à entraîner à ses débuts, prenant facilement la mouche.

Le judo, dit-il, lui « est tombé dessus par hasard ». Comme bon nombre de petits garçons, Rayan a d'abord fait du foot « pendant quelques mois » puis à l'âge de six ans, il s'est tourné vers le judo. Il tient à préciser que le judo c'est avant tout un sport porteur de nombreuses

valeurs dont « respect, humilité et patience » sont les bases. Au début il s'entraînait une heure par semaine, aujourd'hui il fait du judo plusieurs heures par semaine et le week-end lors des compétitions. Le judo, il ne semble pas être prêt à y renoncer sans pour autant, pour le moment,

rêver de devenir professionnel. Il a la tête sur les épaules. Toutefois il se projette. Le jeune judoka se verrait bien entraîner les plus jeunes à Villetaneuse tout en continuant de gravir les échelons. La prochaine étape ? Se perfectionner et passer son deuxième dan dès que possible. Impressionné par les prouesses sportives de Teddy Rinner et par sa maîtrise physique, Rayan déplore toutefois le manque de médiatisation du judo. Quatrième sport le plus pratiqué en France après le football, le tennis et l'équitation, le judo compte plus de 600 000 licenciés. Quand il n'est pas sur le tatami, Rayan, comme tous les adolescents, passe du temps avec ses amis qui le taquent gentiment depuis l'obtention de sa ceinture noire. Sa passion, il a essayé de la transmettre à ses amis, certains ont d'ailleurs pratiqué. Rap américain et français mais aussi jazz-funk, particulièrement Earth Wind and Fire bercent les oreilles du jeune homme lorsqu'il n'est pas aux manettes de sa console de jeu, une Playstation 4.

Il ne faut pas s'y méprendre, Rayan ne baisse pas sa garde, il a prévu de profiter de ses vacances pour faire du renforcement musculaire. Il se prépare pour le deuxième dan !

Stéphanie Petit



Agenda

Toutes les infos également sur www.mairie-villetaneuse.fr
Nous contacter : communication@mairie-villetaneuse.fr

- ENCOMBRANTS MARDI 11 AVRIL DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**
- MUSIQUE : C.A.O. AVEC LE RAPPEUR E.ONE DU 11 AU 14 AVRIL DE 13H30 À 15H AU CICA / Tél. 01 49 40 76 04 (inscription obligatoire)**
- MARIONNETTES À PARIS : ZYGOMAR ET LE GÂTEAU MAGIQUE MARDI 11 AVRIL DE 13H À 17H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- COURSE AUX JEUX DANS TOUT VILLETANEUSE! MERCREDI 12 AVRIL DE 13H À 18H MAISON DE QUARTIER LANGEVIN / Tél. 01 49 71 58**
- FORUM DES SÉJOURS MERCREDI 12 AVRIL À 18H À L'HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 38**
- CINÉ FILOU ! JEUDI 13 AVRIL DE 14H À 16H CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 80**
- ATELIER IMPRIMANTE 3D À LA MAISON DE QUARTIER VENDREDI 14 AVRIL CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10 80**
- PHARMACIE GRANDMOUGIN DIMANCHE 16 AVRIL À ÉPINAY / Tél. 01 48 41 79 51**
- ATELIER JARDINAGE POUR LES ENFANTS MERCREDI 19 AVRIL DE 14H30 À 16H30 AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27**
- CASTING DE TALENTS VILLETANEUSIENS MERCREDI 19 AVRIL À 15H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**

- LES BLA-BLAS DE CLARA MERCREDI 19 AVRIL DE 14H À 15H30 AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- PERMANENCE DU MAIRE JEUDI 20 AVRIL DE 16H À 17H45 HÔTEL DE VILLE / Tél. 01 49 40 76 00**
- ATELIER RELAXATION/BIEN ÊTRE JEUDI 20 AVRIL DE 14H À 15H AU CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 01 49 98 91 10**
- SENIORS : REPAS ET GUINGUETTE À L'ÎLE DU MARTIN PÊCHEUR JEUDI 20 AVRIL, DÉPART À 10H PÔLE SENIORS / Tél : 01 49 46 10 90**
- ATELIER JARDINAGE EN FAMILLE VENDREDI 21 AVRIL DE 17H À 19H AU JARDIN PARTAGÉ DE LA DIVISION LECLERC / Tél. 06 50 99 77 27**
- SORTIE CULTURELLE A LA « SOIRÉE MIX JONGLAGES » SAMEDI 22 AVRIL À 19H AU THÉÂTRE LOUIS-ARAGON DE TREMBLAY-EN-FRANCE / Tél. 01 49 40 76 04**
- CINÉ NOMADE : 4 FILMS COURTS SUR L'AMOUR SAMEDI 22 AVRIL CENTRE CLARA-ZETKIN / Tél. 06 50 99 77 27**
- 1^{ER} TOUR DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES DIMANCHE 23 AVRIL DE 8H À 20H DANS VOTRE BUREAU DE VOTE / PHARMACIE HODONOU DIMANCHE 23 AVRIL À STAINS / Tél. 01 48 26 62 60**
- ENCOMBRANTS MARDI 25 AVRIL DÉPÔTS LA VEILLE À PARTIR DE 18H / Tél. 0800 074 904**

Santé + État civil

POINT D'ACCUEIL PRÉVENTION SANTÉ (PAPS) 15 bis, place de l'Hôtel-de-Ville Tél. 01 55 83 01 20

- **PRÉLÈVEMENTS**
Les lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 11h, les mercredi et vendredi de 7h45 à 11h, avec ou sans rendez-vous.
A NOTER : les prélèvements à domicile ont lieu tous les mardis matin de 8h30 à 11h, sur rendez-vous.
- **VACCINATIONS**
Une séance de vaccinations le jeudi de 16h à 18h30 tous les 15 jours et sur rendez-vous. Gratuite et ouverte à tous.
- **PLANNING FAMILIAL**
Consultations gratuites assurées le lundi de 14h à 17h.
- **PERMANENCES CPAM**
Les mardis de 8h30 à 12h, les mercredis de 8h30 à 12h et les jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. ●

NAISSANCES

- Lulyna Pottier
- Djeneba Cisse ■
- Hannah Jean ■ Alvaro
- Baez Vieira ■ Inès
- Mekaouche ■

DÈCÈS

- Mohamed Rouis, le 17/03 ■

Horaires de l'Hôtel de ville

Ouverture des services municipaux La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, et le samedi de 9h à 12h pour les services de permanence : état-civil, logement, régie centrale.
Tél. 01 49 40 76 00.
Attention : pas de permanence le samedi 15 avril 2017

Permanences de l'Hôtel de ville

- Vos élus à votre écoute**
- Carinne Juste, maire, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 16h à 17h45 hors vacances scolaires sans rendez-vous.
 - Thierry Duvernay, premier-maire adjoint, reçoit sur rendez-vous pour toutes les questions relatives au logement. Service logement au 01 49 40 76 26
 - les adjoints au maire reçoivent sur rendez-vous. Secrétariat des élus, au 01 49 40 76 17.
 - Conseillers départementaux du canton de Epinay/Pierrefitte/Villetaneuse :

- > Michel Fourcadé reçoit le 2^e mercredi du mois de 17h à 18h sur rendez-vous au 01 72 09 33 31 ou au 06 83 22 33 27.
- > Nadège Abomangoli reçoit sur RDV au 06 21 59 95 35 ou au 01 43 93 10 99.

Permanences en mairie

- Avocat conseil : le 1^{er} mardi du mois, de 18h à 19h.
- Conseiller juridique (accès au droit) : le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h
- Notaire : chaque 2^e lundi du mois sur rendez-vous au 01 49 71 35 15

ENCOMBRANTS CALENDRIER DISPONIBLE SUR LE SITE DE LA VILLE

→ TÉL. 0 800 074 904
→ WEB plainecommune.fr
→ APP. plainecommune



PROCHAIN NUMÉRO : MARDI 25 AVRIL 2017
DES IDÉES À SOUMETTRE ?
UNE ACTU À PROPOSER ?
UN PORTRAIT À RÉALISER ?

CONTACTEZ NOUS : COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR

VILLETANEUSE INFORMATIONS
N°50 • 11 AVRIL 2017 • HÔTEL DE VILLE • 1 PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • BP 59 • 93430 VILLETANEUSE • 01 49 40 76 00 • COMMUNICATION@MAIRIE-VILLETANEUSE.FR
Directrice de la publication : Carinne Juste • Rédactrice en chef : Claire Noury-Diarra • Secrétaire de rédaction : Claire Noury-Diarra et Erwann Quéré • Rédaction : Claire Noury-Diarra, David Pichevin, Stéphanie Petit, Erwann Quéré • Photographes : Sadrir derredj, Julien Jaullin (Studio Hans-Lucas), Erwann Quéré • Création maquette : Erwann Quéré • Exécution maquette : Erwann Quéré • Photo de couverture : Erwann Quéré • Impression et photogravure : imprimé sur papier labellisé PEFC / Imprimerie RAS • Prix du numéro : 0,15 euro • Tirage : 6 900 exemplaires • Numéro paritaire : 237 • ISSN : 1 232-058X